ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 107952

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la promotion de la langue française dans le monde. Il désire savoir de quelle manière il entend mieux la valoriser.

Texte de la réponse

La réaffirmation de la place du français sur la scène internationale est une des priorités de l'action gouvernementale et le rapport sur l'emploi de la langue française que le Gouvernement publie chaque année permet d'éclairer le Parlement sur la place de notre langue, notamment en Europe. La promotion du français dans les organisations multilatérales, tout particulièrement au sein de l'Union européenne, est un axe essentiel de cette action : le ministère des affaires étrangères et européennes et le ministère de la culture et de la communication ont uni leurs efforts pour parer au choc linguistique qui a résulté des élargissements successifs de l'Union européenne. Des moyens sans précédent sont consacrés à la consolidation de la place de notre langue dans les institutions européennes et au renforcement de sa capacité d'attraction auprès des futurs diplomates et fonctionnaires des pays adhérents. Un plan d'action pluriannuel en faveur du français en Europe a été mis en oeuvre par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Des moyens très importants sont ainsi consacrés à la formation au français des fonctionnaires des institutions européennes et de publics-cibles dans les nouveaux États membres (hauts fonctionnaires, diplomates, traducteurs et interprètes). En 2009, 12 000 personnes ont été concernées par ces formations. Un groupe des ambassadeurs francophones (GAF) a été créé en juin 2009 à Bruxelles. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage organisé à Montreux en octobre 2010 a réaffirmé le rôle des GAF pour le renforcement politique et linguistique de la francophonie dans les organisations internationales et la gouvernance mondiale. De plus, les visites à Bruxelles de M. Raffarin, représentant personnel du Président de la République pour la francophonie, en janvier 2010, et de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, en avril 2010, ont contribué à sensibiliser les institutions européennes à la francophonie. L'action en faveur de la diversité linguistique européenne trouve également à se déployer en dehors des institutions communautaires. Un grand nombre d'organismes linguistiques des pays membres de l'Union se sont regroupés au sein de la Fédération européenne des institutions linguistiques nationales (FEILIN), dans le but d'éclairer par leurs réflexions et leurs travaux les politiques linguistiques conduites aux niveaux national et européen. Le ministère de la culture et de la communication joue un rôle actif dans cette fédération, à la création de laquelle il a contribué. Par ailleurs, une action volontariste est menée par le ministère de la culture et de la communication, le ministère chargé des sports et le ministère des affaires étrangères et européennes afin de mettre en place un programme de promotion du français lors des différentes éditions des jeux Olympiques. Le bilan est très positif sur l'utilisation du français à Vancouver (2010) : la signalétique, l'ensemble des outils de communication, les discours officiels, les annonces écrites et orales et 20 % des volontaires étaient parfaitement bilingues. De plus, de nombreuses expérimentations ont été conduites : la création au sein du Comité national olympique (COVAN) d'un comité consultatif pour les langues officielles, une politique interne de gouvernance valorisant le bilinguisme, une large programmation de spectacles et d'artistes francophones lors des cérémonies officielles et des olympiades culturelles. Pour les jeux Olympiques

de Londres, la question linguistique doit être prise en charge par le comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Londres (LOCOG). Enfin, depuis les jeux Olympiques d'Athènes en 2004, un grand témoin de la francophonie, désigné par le secrétaire général de l'OIF, est chargé d'observer la place de la langue française pendant les jeux Olympiques et Paralympiques. À Londres, il s'agira de Mme Michaëlle Jean, envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti et ancienne gouverneure générale du Canada. Les professeurs de français ont également un rôle essentiel dans la promotion de notre langue dans le monde. Le ministère de la culture et de la communication soutient activement la Fédération internationale des professeurs de français, qui regroupe plus de 70 000 enseignants dans le monde ; il contribue, aux côtés des ministères des affaires étrangères et européennes, de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'organisation des congrès de la Fédération. Le prochain congrès européen de cette Fédération, qui aura pour thème l'éducation plurilingue en Europe avec le français, aura lieu à Prague du 8 au 10 septembre 2011 et le prochain congrès mondial se tiendra à Durban, en Afrique du Sud et traitera de l'enseignement du français entre mondialisation et contextualisation. La création d'une chaîne d'information internationale en français, France 24, qui a commencé à émettre le 6 décembre 2006, est une autre illustration de l'action de notre pays pour assurer la diversité des langues et des cultures. Cette chaîne constitue un facteur important de diversité sur la scène internationale de l'information. Si elle apporte un point de vue français sur le monde et l'actualité, elle est également une fenêtre sur la France elle-même, la singularité de ses messages, la force de ses productions, de ses initiatives et de ses créations. De son côté, en tant qu'opérateur de la France et de la francophonie, TV5Monde se met au service du français. Avec 207 millions de foyers raccordés, 55 millions de téléspectateurs chaque semaine et 5 millions de visites d'internautes par mois, cette chaîne représente un instrument de diffusion des cultures francophones et de promotion de la langue française. En partenariat avec le ministère des affaires étrangères et européennes, l'OIF et l'agence universitaire de la francophonie, un journal télévisé hebdomadaire, sous-titré en français et accessible en ligne, a été créé en 2005 : « 7 jours sur la planète », qui a obtenu le « Label européen des langues », répond à une forte demande et relève le défi d'associer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'information internationale, présentée et commentée par la chaîne francophone. TV5Monde a en outre lancé un service « langue française » pour la téléphonie mobile et prépare une application spéciale « langue française » pour l'iPhone. Enfin, la création d'une direction de la langue française au sein de l'Institut français, opérateur du ministère des affaires étrangères et européennes, illustre la volonté du Gouvernement de mettre en oeuvre une politique active pour la langue française dans le monde. Les 16 et 17 juin 2011, le ministère des affaires étrangères et européennes organisera, en collaboration avec le ministère de la culture et de la communication, des états généraux de la promotion du français dans le monde, qui envisageront les moyens de renforcer la présence internationale de notre langue au travers notamment de l'enseignement du et en français et de l'utilisation des nouveaux outils numériques.

Données clés

Auteur : M. Bernard Carayon
Circonscription : Tarn (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 107952
Rubrique : Langue française
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4683
Réponse publiée le : 28 juin 2011, page 6875